

Projet de territoire 2016-2025



Projet de territoire : un document indispensable pour préparer l'avenir

Il s'agit d'un document sur lequel la collectivité s'appuie pour définir les axes qui abordent tous les domaines qui font la vie de notre territoire pour les dix ans à venir, en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources...

Ce document s'inscrit dans une démarche de développement durable, qui tient compte à la fois des changements climatiques et des évolutions technologiques, d'une politique du logement adaptée, de la mixité sociale, de l'agriculture, du tourisme, des infrastructures tout en préservant l'identité de notre territoire.

C'est avant tout un document d'anticipation, de prospective, et de stratégie. Il est à la fois l'horizon et le chemin des années qui viennent. En cela, le projet de territoire indique la volonté collective et les choix effectués pour la mise en œuvre de politiques publiques. C'est le document fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics.

Il est porteur d'une véritable ambition pour imaginer la vallée de l'Hérault de demain en totale synergie avec les 28 communes et les forces vives du territoire. Il faut une bannière commune qui parle de l'identité, des traditions, des paysages, des patrimoines, mais aussi de la volonté collective d'avancer, de progresser, et d'améliorer les conditions de vie.

Historique du projet

Depuis sa création en 1998, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a toujours eu le souci d'intégrer son action dans le cadre d'une démarche de...



Trois principes 3D

Le projet de territoire s'appuie sur 3 grands principes qui seront les guides de notre action pour une vallée 3D, c'est-à-dire un territoire :...

- ▶ DURABLE
- ▶ DÉMOCRATIQUE
- ▶ DIGITAL

Quatre orientations

- ▶ 1- ECONOMIE
- ▶ 2- CADRE DE VIE
- ▶ 3- SERVICES
- ▶ 4- CULTURE

Brochure en ligne

Plan pluriannuel d'investissement 2021-2027

L'Acte 2 du projet de territoire se traduit notamment par un programme pluriannuel d'investissements ambitieux à la hauteur des enjeux économiques,...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**